

**AVIS DES SOCIÉTÉS**  
**Démarrage des souscriptions des parts d'un Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée :**

**FCPR AMEN TAAHIL 1**

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée  
Régé par le code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83  
du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents  
Agrément du CMF N°11-2026 du 9 mars 2026  
Visa N° 26-1175 du 6 avril 2026

La société de gestion AMEN CAPITAL porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR AMEN TAAHIL 1 » commence selon les dispositions du prospectus d'émission le lundi 6 avril 2026.

Le fonds « FCPR AMEN TAAHIL 1 » présente les caractéristiques suivantes :

<b>Dénomination :</b>	<b>FCPR AMEN TAAHIL 1</b>
<b>Siège social :</b>	Immeuble AMEN BANK, Tour C, 5ème étage Avenue Med V, 1002, Tunis
<b>Forme juridique :</b>	Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
<b>Textes applicables :</b>	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents
<b>Objet social :</b>	La participation pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession ou sa cession, au renforcement des opportunités d'investissement et des fonds propres des sociétés
<b>Montant cible :</b>	40 000 000 Dinars réparti en 40 000 Parts de 1 000 Dinars chacune
<b>Durée :</b>	10 ans à compter de la date de sa constitution avec possibilité de prorogation de deux périodes successives d'un an chacune
<b>Date d'agrément :</b>	9 mars 2026
<b>Date de visa :</b>	6 avril 2026
<b>Fondateurs :</b>	AMEN CAPITAL et AMEN BANK
<b>Gestionnaire :</b>	AMEN CAPITAL
<b>Dépositaire :</b>	AMEN BANK
<b>Distributeur :</b>	AMEN CAPITAL

Pour plus d'informations sur le fonds « FCPR AMEN TAAHIL 1 », un prospectus d'émission visé par le Conseil du Marché Financier en date du 6 avril 2026, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.